



Compte-rendu Réunion Développement

Samedi 30 novembre 2019 de 9h30 à 13h
Siège CD42 à St Chamond

Présents : Pierre Vouillot, Daniel Maisonnial, Julien Verney, Jean-Pierre Vinot, François De Tschudy.

Par skype : François Deroux, Thierry Bouthenet

Suivi sur les actions 2018/2019 et leur prolongement

✓ **Evolution compétitions régionales jeunes**

Les Coupes Régionales Jeunes de M13 à M20 dans le prolongement des CDF ont été mises en place. Un premier bilan sera fait mi-janvier après les TQ pour la phase Elite puis un second après les finales Elite.

Pbs soulevés : dates et arbitrage

✓ **Communication**

François De Tschudy a fait paraître deux numéros du Mag (gazette régionale d'informations). Très bons retours de la part des licenciés et des clubs.

Questions :

- Comment pérenniser cet outil dont la charge ne peut pas uniquement reposer sur le CTS ?
- Une page par commission ? Prise en charge par une autre personne ?

> Le sujet sera à l'ordre du jour du CODIR du 3/12.

✓ **Formation arbitres moins de 16 ans**

Le CD69 l'a mise en place l'an passé avec un nombre important d'inscrits et a renouvelé cette action cette saison. Même chose pour le CD38 avec 22 stagiaires en 2018/2019 et 15 cette saison. Mise en route plus timide dans les autres départements avec pour objectif de donner envie d'arbitrer en commençant par les plateaux à jeu réduit avec plus de pratique que de théorie.

Pbs soulevés :

- Comment éviter la confusion entre cette "pré-formation" et la formation fédérale "Jeune Arbitre" à partir de 16 ans ? Article sur le Mag ?
- Avec le passage à la FDME, ne serait-il pas souhaitable d'ouvrir la formation de marqueur à des plus jeunes (14 ans) étant donné leur facilité à utiliser cet outil et sachant que des CD veulent la généraliser sur les compétitions départementales ?
- Qu'en est-il de l'examen de marqueur ? Feuille papier ? Tablette ?

✓ **Formation de cadres**

Participation au DRE 1 sur les bases des anciennes formations sauf celui prévu à Saint-Etienne (8 inscrits) mais plus de difficultés sur certains modules du DRE2 qui ne reposent pas sur une pratique importante dans notre Ligue.

Les dates pour la formation "Accueil de jeunes" (12 heures), déléguée aux départements sous la responsabilité de la Ligue ne sont pas toutes fixées et elle est importante car c'est la porte d'entrée à la formation.

Pistes :

- Mutualisation pour les formations "Accueil de jeunes".
- Inscrire tous les services civiques de la Ligue au module citoyenneté ?
- Guide de l'ensemble des formations en préparation par François De Tschudy.

Organisation de 2 colloques à l'automne 2019 et un bilan très satisfaisant pour les deux.

Projets:

- Renouveler cette action tous les 2 ans.
- Julien Verney envisage une action de ce type avec l'Université à Clermont. A suivre.

✓ **Technique** :

La Ligue a obtenu l'organisation des Volleyades M12F-M13M, du 29 mai au 1^{er} juin 2020 à Grenoble (Sites de la FAC, Seyssinet et Fontaine).

Mise en place d'une commission d'organisation qui a déjà beaucoup avancé sur les points essentiels (hébergement, restauration, gymnases et sportive).

Pistes :

- Participation des clubs locaux à envisager (gestion salles et buvettes)
- Recrutement d'un service civique pour communication et recherche de partenaires
- Candidature auprès de le FFVolley pour les Volleyades M12F-M13M 2021, enfin de "rentabiliser" le travail effectué cette année.

La nouvelle architecture du CRE a commencé à se mettre en place fin juin, avec un 1^{er} stage concernant les plus jeunes puis par des stages en août et à la Toussaint avec un encadrement essentiellement ETR.

Pb :

- Une polémique a été soulevée sur les "blessures" et la gestion de la fatigue en CRE par des familles et des clubs. Le CTS et les ATR présents précisent que bien évidemment, cela est pris en compte de façon collective par l'encadrement avec des mesures pour améliorer la récupération (pas de téléphone portable, sauf 1h/jour pour les filles et téléphone récupéré le soir pour les garçons), pas d'entraînements en soirée, footing de 20 min avant le petit déjeuner. De plus des préparateurs physiques interviennent pour diminuer les risques. Des interventions, discussions et vidéo, sont faites en salle de cours en soirées.

Le passage à deux tournois Interdépartementaux pour les sélections M12F et M13M est en place. Bilan à faire à l'ETR de fin de saison sont bien lancés.

Pb :

- Thierry B. fait part de sa difficulté à mobiliser des bénévoles pour le TZT M13 (mercredi 29 avril, date tombant en milieu de semaine). et donc lieu à préciser.

✓ **Année du Volley**

Un certain nombre de manifestations ont été déclarées dans ce cadre par les clubs dans notre ligue et c'est à souligner. Mais le constat fait est que cela concernait surtout des actions déjà en place les précédentes années en permettant de récupérer des dotations de petit matériel.

François DT. regrette aussi que l'ouverture sur le monde scolaire n'a pas été importante et justement l'année du volley saison 2 a été lancée par la FFVolley avec des partenariats avec les associations sportives scolaires.

A suivre.

✓ **Services Civiques**

De janvier à octobre 2019, la Ligue a bénéficié d'un contingent de 13 contrats de 8 mois de la part de la FFVolley : 11 en clubs, 1 en CD et 1 à la Ligue. Un contrat arrêté en cours car manque de sérieux du volontaire sinon c'est un dispositif très apprécié par les structures car il permet de "valoriser" des jeunes qui en général donnent de leur temps au titre du bénévolat.

Perspectives 2020 :

- L'agrément de la FFVolley s'est arrêté au 31/10/2019, il est en cours de renouvellement et un quota de 100 postes devrait être attribué pour 2020.
- Modifications dans les missions pour se rapprocher du PSF avec priorité aux Ligues et aux CD.
- Passage à des contrats de 7 mois en raison de la diminution des crédits.

Actions 2020 dans le cadre fédéral

A noter que la Commission Fédérale de Développement se réunit le 03/12/2019 (Daniel M. y participera).

✓ **Aide Aux Ligues**

Ce dispositif a plusieurs volets : reversement de 1.5€ par licence, un bonus pour les "petites" ligues (5000€) et moyenne ligues (2500€) et pour les pôles sans encadrement fédéral (5000 €) et une part variable selon 10 critères revus chaque année et basés essentiellement sur la notion d'augmentation.

Le montant global 2019 a été revu à la baisse en raison des difficultés financières de la FFVolley. Les sommes sont versées aux Ligues, libre à elles d'en reverser une part aux Comités et aux clubs.

En 2019, la LARAV l'a fait auprès des CD et clubs ayant répondu à l'enquête AAL sur la somme reçue au titre de l'AAL 2018. Pour l'AAL 2019 la Ligue n'a reçu que 6 dossiers de CD et 10 de clubs.

A noter que pour l'AAL 2019, les sommes reçues selon le critère concernant les licences évènementielles devront être reversées aux clubs par l'intermédiaire des CD.

Pistes 2020 :

- Montant 2019 autour de 250 000€ 12 dossiers déposés par les Ligues.
- Révision des critères pour éviter les doublons avec le PSF.

✓ **Agence Nationale du Sport**

2019 a été la première année de fonctionnement en remplacement du CNDS pour un montant de 1 189 500 € (59 % Ligues et CD, 41 % clubs) en s'appuyant sur des critères relevant du PSF ce qui a changé beaucoup de choses.

Réflexions pour 2020 :

- Le ministère souhaite une répartition 50/50 à court terme. La FFVolley propose d'atteindre progressivement cette répartition pour 2024
- La FFVolley devra traiter les "justificatifs" d'utilisation" des subventions comme les DDCVS avant.
- Comment faire savoir aux clubs qu'ils sont peut-être éligibles ?

✓ **Bassins de pratique**

La FFVolley a procédé à un "toiletage" des bassins de pratique en début de saison en demandant le renouvellement des conventions pour les bassins actifs avec quelques modifications de règlement et sur les licences Open.

Conséquences LARAV :

- Plusieurs bassins étaient inactifs et ont donc disparu.
- Demander à Yohann qui a géré le dossier le nombre de bassins 19/20.

✓ **Devoirs d'Accueil et de Formation (DAF)**

De nouveaux DAF ont été instaurés en National cette saison et un challenge DAF 2020 pour valoriser les clubs est mis en place (ballons, places pour EDF ?).

La commission technique de la Ligue se pose aussi la question de la valorisation des clubs qui encadrent leurs équipes régionales mais aussi leurs équipes jeunes avec des entraîneurs formés plutôt que de nouvelles contraintes avec des pénalisations.

- Unité de formation pour les DAF ? Peu de clubs de la région ont des difficultés pour les atteindre actuellement.
- Des avoirs sur les inscriptions ?
- Des dotations en matériel ?

✓ **Labels**

Les Labels Club Formateur seront encore dotés de diplômes et de ballons All Six V100. Un label Décathlon dotera les clubs non éligibles à ces labels de ces mêmes ballons par l'intermédiaire des Ligues.

✓ **Actions Smashy et convention USEP**

La FFVolley poursuivra sa dotation en diplôme mais les bracelets seront remplacés par le carnet de jeu "Hugo et Lily". Elle vient de signer une convention avec l'USEP et un document en direction des écoles primaires sur le modèle d'Educ Volley au niveau des enseignants de collèges et lycées est en cours d'achèvement.

Pierre V. propose d'utiliser le document Smashy réalisé par le CD69 il y a quelques années et de le diffuser sur les autres départements.

Daniel M. envisage sur le 42 de proposer aux classes USEP une découverte du volley avec le prêt d'un Kit et le lancement de l'action sur 2 séances par un technicien et une rencontre finale.

Jean-Pierre Vinot souligne que les contacts avec l'USEP dans le 69 ne sont pas simples.

Rappel :

- Il est très important d'établir une licence événementielle à tous les jeunes touchés par ces actions > AAL et PSF.

✓ **Volleyades M17**

En 2020, les volleyades M17 se décomposeront en 2 compétitions :

- Volleyades « élite », avec participation des jeunes de pôles et jouant en national.
- Volleyades « développement » excluant les jeunes de pôle et jouant en national.

La ligue doit-elle s'engager dans un CRE M17 ou déléguer à un ou des comités, et sur quel type de compétition ?

Les CD sont-ils intéressés par un tournoi inter départemental débouchant sur une qualification pour les volleyades "développement" ?

La commission développement est plutôt défavorable à un CRE M17 car il ne correspond pas aux missions qui lui sont attribuées, M13 par l'intermédiaire des CD et M15.

La question sera débattue au prochain CODIR du 3/12/2019.

Questions propres à la LARAVB

✓ **Communication et passage de l'information**

Le constat est fait que de nombreuses informations concernant les CD et les clubs ont du mal à être "entendus" par les personnes concernées malgré des communications diverses :

- Information lors des AG
- Rappel dans les PV (BE, CODIR, Commission, AGS)
- Courriers spécifiques
- Diffusion d'un Mag régional

C'est le cas pour de nombreux sujets développés dans ce compte-rendu (arbitres - 16 ans, licences événementielles, PSF, services civiques, Smashy ...) mais aussi pour la CDF Compet Lib et la CDF Masters malgré des coûts très réduits.

Comment faire pour améliorer cette situation à laquelle on se heurte régulièrement ?

- Prévoir des réunions localement.
- Charger un bénévole ou un salarié de cette tâche
- Utiliser de nouveaux moyens de communication
- Valoriser les actions financièrement ou matériellement ?

✓ **Organisation d'un évènement régional jeune de masse**

Thierry B. pense que cela serait vraiment un outil de promotion et qu'il pourrait être pris en charge par l'ETR et plus particulièrement par un ou deux de ses membres. L'idée a déjà été évoquée en CODIR depuis deux ou trois ans mais cela n'est pas allé plus loin.

A rediscuter en CODIR ou en réunion ETR début 2020.